

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Document 1278 – 17/06/2025

Descriptif

Objet	:	Reconstruction et extension des bâtiments existants de l'Association Argos à Troinex (phases SIA 31 à 53)
Forme de mise en concurrence	:	Appel d'offres
Type de procédure	:	Ouverte
Mandat	:	Groupement pluridisciplinaire : architecte, ingénieur civil, groupe d'ingénieur CVSE
Honoraires	:	Le montant des travaux déterminant les honoraires du bureau d'architecture du présent appel d'offres est fixé à CHF 6'200'000.- HT. Le montant des travaux déterminant les honoraires du bureau d'ingénieurs en génie civil du présent appel d'offres est fixé à CHF 1'500'000.- HT. Le montant des travaux déterminant les honoraires du groupe d'ingénieurs CVSE du présent appel d'offres est fixé à CHF 2'000'000.- HT.
N° de publication sur simap.ch	:	17495-01
Date de publication sur simap.ch	:	16.06.2025
Délai de remise de l'offre	:	15.09.2025 12:00
Adjudicateur	:	Association Argos, Route de Malagnou 24, 1208 Genève
Organisateur	:	Bertrand Reich et Hervé Basset, Avenue Ernest-Hentsch 7, 1207 Genève
Communauté de soumissionnaires	:	Autorisée
Sous-traitance	:	Non autorisée
Critères d'adjudication	:	Montant total des honoraires 30 % – tarif horaire moyen 40 % – nombre d'heures 60 % Compréhension de la problématique 30 % Références du groupe candidat 20 % Organisation du groupe candidat pour le chantier 15 % Développement durable lié au projet 5 %
Notation du prix	:	Méthode linéaire Tmoyenne
Notation du temps	:	Méthode T4
Comité d'évaluation	:	M. Yann Biollay, directeur d'Argos M. Juan Boada, architecte, membre du comité d'Argos M. Patrick Merighi, responsable des résidences Argos M. Jean-Luc Richardet, architecte M. Daniel Starrenberger, ingénieur civil Mme Sabine Zuliani, responsable du pôle résidentiel d'Argos Suppléants : M. Hervé Basset, architecte Me Bertrand Reich, avocat Un ingénieur civil.

**Commentaires techniques sur
la base des documents
publiés et des bases légales et
réglementaires applicables
dans le cas d'espèce**

Qualités de l'appel d'offres :

Remarques sur l'appel d'offres :

Une étude de faisabilité a été réalisée en février 2025 par le bureau de Giuli & Portier architectes. Le bureau est autorisé à présenter une offre, l'étude de faisabilité étant partagée et le délai de réponse à l'appel d'offres prolongé.

Une visite obligatoire des bâtiments existants est prévue le matin du 30 juin 2025. Une non-participation à la visite élimine la participation du candidat à la procédure.

Avis de la CCAO



Distribution : Aux membres des associations membres de la FAI
A l'adjudicateur
A l'organisateur